



CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017

ORDRE DU JOUR

RAPPORTEUR : MADAME LE MAIRE

131 – APPROBATION DE LA MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

132 – DÉNOMINATION DE VOIES

133 – MISE EN PLACE DU NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE : INDEMNITÉ DE FONCTIONS, DE SUJÉTIONS ET D'EXPERTISE (IFSE) ET COMPLÉMENT INDEMNITAIRE LIÉ À L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (CIA) POUR LES CADRES D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES, AGENTS DE MAITRISE, ÉDUCATEURS ET OPÉRATEURS DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

134 – CRÉATION DE POSTES

135 – COMPLÉMENT DE RÉMUNÉRATION 2017

136 – RÉGULARISATION DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL DE 2014

137 – RÉPARTITION DU PRODUIT DES CONCESSIONS DE CIMETIÈRES

138 – PROVISION SEMI-BUDGÉTAIRE POUR RISQUE SUITE AU CONTENTIEUX PORTÉ DEVANT LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE MARSEILLE CONCERNANT LA FIXATION DU MONTANT DE LA CONTRIBUTION AU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR POUR 2017

139 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE / RÉGULARISATION DU COMPTE 181

140 – ADMISSION EN NON VALEUR / BUDGET ASSAINISSEMENT

141 – ADMISSION EN NON VALEUR / BUDGET ASSAINISSEMENT

142 – ADMISSION EN NON VALEUR / BUDGET ASSAINISSEMENT

143 – ADMISSION EN NON VALEUR / BUDGET EAU

144 – ADMISSION EN NON VALEUR / BUDGET EAU

145 – ADMISSION EN NON VALEUR / BUDGET EAU

146 – ANNULATION FACTURE EAU ET REDEVANCE POLLUTION / 1^{er} SEMESTRE 2016

RAPPORTEUR : MIREILLE BŒUF

147 – AUTORISATION À MADAME LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1 À LA CONVENTION ANNUELLE DE PARTENARIAT FINANCIER ENTRE LA COMMUNE ET L'OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE

148 – BASILIQUE / CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX OU CHAPELLE SAINT-PIERRE / RESTAURATION DE L'AUTEL / APPROBATION DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'AUTEL / DEMANDE DE SUBVENTION DRAC / DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL RÉGIONAL PACA

RAPPORTEUR : JANCQUES FREYNET

149 – MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DE L'ÉNERGIE DES COMMUNES DU VAR

150 – ADHÉSION DU SIE DE BARGEMON AU SYMIÉLECVAR ET TRANSFERT DE L'INTÉGRALITÉ DE SES COMPÉTENCES.

151 – ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS ANNÉE 2016

152 – DÉGRÈVEMENT FACTURES D'EAU / 1^{er} SEMESTRE 2017

RAPPORTEUR : HÉLÈNE HENRI

153 – OURAGAN IRMA / VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

RAPPORTEUR : SERGE LANGLET

154 – REMBOURSEMENT RÉSERVATION SALLE ÉLYSIUM

RAPPORTEUR : OLIVIER BARRAU

155 – ASSOCIATION SPÉCIALISÉE D'ÉDUCATION, DE PRÉVENTION, D'ANIMATION ET DE RECHERCHE GLOBALE / RAPPORT D'ACTIVITÉS ET FINANCIER 2016

156 – INSPECTION ÉDUCATION NATIONALE / SIGNATURE D'UN BAIL D'UN IMMEUBLE AU PROFIT DE L'ÉTAT

157 – UNE PLACE POUR TOUS / PROJET CITOYEN ET PARTICIPATIF DANS LE CENTRE ANCIEN DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME / PLAN DE FINANCEMENT DÉFINITIF

INFORMATIONS

QUESTIONS ÉCRITES

➤ **Joëlle SILVY-ALIBERT**
Conseillère Municipale

Question au Conseil Municipal du 26 septembre 2017

Objet : Y a-t-il eu un « bug » sur la Liaison chemin de l'Auvière/Ancien chemin de Sceaux ?

Cette voie fait l'objet d'un emplacement réservé au Plan Local d'urbanisme approuvé le 19 janvier 2016 et modifié le 27 septembre, voie privée qui est en cours de procédure pour l'inclure dans le domaine communal.

Hors à ce jour, au niveau du chemin de l'Auvière cette voie est fermée par le propriétaire et pire une maison est en construction au ras de cette voie, une maison avec permis de construire délivré après 2016. (D'ailleurs avec un panneau de permis de construire non complété...)

Nous avons encore un circuit de promenade supprimée.

Donc y a-t-il eu une erreur dans les services de l'urbanisme ? Et quelles sont les mesures en cours ?

➤ **De : DECANIS Alain [mailto:alain.decanis@neuf.fr]**
Envoyé : dimanche 17 septembre 2017 21:10
À : 'Mairie de Saint-Maximin' <secretariatgeneral@st-maximin.fr>
Objet : Question écrite à Madame le Maire

Question écrite à Madame le Maire d'Alain Decanis au nom du groupe Var-République-Démocratie pour le prochain conseil municipal :

Les producteurs locaux jouent un rôle particulièrement important en matière d'animation du centre-ville. Or, ces dernières années, leur nombre n'a cessé de diminuer car ils rencontrent des difficultés de plus en plus importantes liées à la perte d'attractivité du centre ancien, à la concurrence de la grande distribution et aux difficultés de stationnement...

Afin de les aider à maintenir leur activité, et pour permettre à nos concitoyens de s'approvisionner avec des denrées de qualité issues de circuits courts, nous préconisons la construction d'une halle couverte au Pré de Foire.

Cela serait certainement un aménagement utile qui contribuerait à redynamiser l'ensemble du petit commerce de proximité.

Ne serait-il pas judicieux de se mettre tous autour d'une table afin d'œuvrer à la réalisation d'un projet de ce type ?